

6 décembre 2018



COMMISSION ADMINISTRATIVE PARITAIRE CENTRALE DES ATTACHES D'ADMINISTRATION DE L'ETAT

Instance compétente pour l'avancement, les recours en notation et la discipline, elle aborde également les questions générales qui concernent le devenir professionnel du corps des attachés d'administration de l'Etat. La CFTC se bat au quotidien pour l'amélioration et la valorisation des parcours professionnels de tous les attachés d'administration et pour le respect de leurs droits.

AMELIORATION DU POUVOIR D'ACHAT

Revaloriser le point d'indice gelé depuis quasiment 8 ans et les montants du RIFSEEP (IFSE et CIA)

Revaloriser les barèmes relatifs au remboursement des frais de mission

Généraliser le transfert des points NBI lors de la civilianisation des postes

Revaloriser le taux des indemnités de résidence

Appliquer à l'identique, pour toutes les catégories de personnels civils, les mesures du plan d'accompagnement des restructurations comme la non-imposition des indemnités

AMELIORATION DE LA QUALITE DE VIE AU TRAVAIL

Prévenir les Risques Psychosociaux plutôt que les guérir

Ne pas pénaliser les agents de retour sur leur poste après une absence de longue durée (maladie, disponibilité, maternité...)

Accompagner le célibat géographique lié au parcours professionnel

Spécifier les mesures du Plan Famille qui seront appliquées concrètement au personnel civil

Participation du ministère au financement des mutuelles à hauteur d'au moins 50 %

Création d'un équivalent des comités d'entreprise doté d'un budget d'au minimum 1 % de la masse salariale du ministère

Mettre en place un service prenant en charge l'ensemble de l'organisation matérielle des déplacements professionnels (s'inspirer de ce qui se fait dans tous les groupes industriels. Solution alternative au temps perdu par les agents à l'utilisation de programmes non adaptés et à la recherche de tarifs rentrant dans les barèmes limités des frais de déplacement



L'accord Parcours Professionnels Carrières et Rémunerations (PPCR) reporté d'un an par le Gouvernement, nos carrières au point mort !

AMELIORATION DE LA CARRIERE

Augmenter les ratios d'avancement de grade et de corps

Harmoniser la classification IFSE des postes entre les employeurs

Dynamiser le parcours professionnel en facilitant la mobilité interministérielle et inter-fonction publique

Elargir l'offre de postes à hautes responsabilités et d'encadrement et ne pas cantonner les attachés, comme encore trop souvent, à des postes d'adjoints

Reconnaitre les acquis de l'expérience professionnelle (RAEP), les formations et les diplômes lors des travaux d'avancement

Etablir une véritable gestion des filières métiers et des parcours professionnels

Proposer une offre et des possibilités de formation à la hauteur des besoins et attentes des agents

Maintenir le droit au départ à la retraite à 60 ans pour les carrières longues avec ouverture d'un compte pénibilité en adéquation avec nos emplois

Abandonner les reculs sociaux et familiaux imposés par la loi portant réforme des retraites notamment au préjudice des parents ayant élevé 3 enfants

NOS CANDIDATS

ATTACHES PRINCIPAL D'ADMINISTRATION	
Nom Prénom	Affectation
DIEMER Alexandre	DRH-MD Balard
DENIS Laurence	DSNJ Balard
BELKHEDIM Dominique	DGA/DRH Balard
ROUCAUTE Christine	DPMA Balard
ATTACHES D'ADMINISTRATION	
TROBRILLANT Denise	DRH-MD Balard
HUILLY Lydie	DRH-MD/ARD Vincennes
SOR Daniel	DMAé Toulouse
DUMONT Denise	SPAC Balard
CORNIER Jean-Michel	DRH-MD Balard

POUR VOTRE CAPC
POUR TOUTES VOS INSTANCES DE CONCERTATION
(Comités techniques centraux et locaux)
N'HESITEZ PAS A FAIRE LE BON CHOIX

ET A LE PARTAGER : VOTEZ CFTC

